

Rentrée Climat dans les lycées d'Occitanie : « Accompagner l'engagement écologique des élèves »



Rentrée Climat dans les lycées d'Occitanie : « Accompagner l'engagement écologique des élèves »

Rentrée Climat dans les lycées d'Occitanie : « Accompagner l'engagement écologique des élèves » Avec pour objectifs la diffusion et le partage de bonnes pratiques sur les enjeux climatiques, la Région Occitanie a organisé jeudi 21 septembre de 9h à 17h la première Rentrée Climat au Lycée Lucie Aubrac de Sommières, où 10 autres lycées étaient représentés.

Les éco-délégués ont travaillé sur la mise en place d'actions de transition écologique, de gestion durable de l'eau et de protection de la biodiversité à l'échelle de leur établissement. Vouée à être généralisée à l'ensemble des lycées d'Occitanie, cette journée s'est déroulée en présence d'Agnès Langevine, Vice-Présidente déléguée au Climat, au Pacte vert et à l'Habitat durable, et de Kamel Chibli, Vice-Président délégué à l'Education, l'Orientation, la Jeunesse et au Sport.

« La mise en œuvre de la Rentrée Climat dans les lycées est inédite en France. Associer les jeunes est une nécessité pour répondre à l'urgence climatique, notamment ici en Occitanie où événements climatiques extrêmes et sécheresses se répètent. C'est de plus une demande formulée par les jeunes eux-mêmes dans le cadre de la large concertation des jeunes menée par la Région en 2022. Il y a chez nos lycéens une réelle volonté de s'engager et de se former aux enjeux environnementaux et nous sommes fiers de les accompagner dans cette démarche. La conscience climatique vient souvent d'une menace, elle doit pourtant se bâtir sur une espérance. C'est tout le sens des plans régionaux Eau et Noé qui ont été discutés aujourd'hui. » a déclaré Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie.

50 éco-délégués et éco-responsables, ainsi que les élèves du Lycée de Sommières, ont travaillé sur le Plan Eau régional avec l'association Tous Entrepreneurs et ICIREWARD, centre UNESCO de recherche et de formation dédié à l'eau continentale et basé à Montpellier. Adopté en juin dernier par la Région, ce plan apporte des solutions concrètes pour faire face aux conséquences du changement climatique et garantir à toutes et tous un accès durable à l'eau par un changement des pratiques. En parallèle, les élèves du Lycée Lucie Aubrac ont participé à des ateliers portant sur la gestion de l'eau, la biodiversité, le numérique durable et l'adaptation aux changements climatiques. La Maison de l'orientation mobile (MOM) était également présente pour informer les élèves sur les formations et les métiers verts.

La Rentrée Climat s'inscrit en outre dans la mise en place du Plan Jeunesses et du Plan Noé (Nature en Occitanie évidemment) dédié à la protection de la nature. Elle vise également à accompagner les lycées dans la mise en œuvre d'agendas climats, permettant de planifier sur l'année scolaire les actions environnementales et écologiques à mener à l'échelle de chaque établissement (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, opération de renaturation, gestion économe de l'eau, etc.).

Des rencontres itinérantes seront organisées sur le même modèle durant l'année scolaire 2023-2024, avant une généralisation de la Rentrée Climat dans tous les lycées d'Occitanie à partir de la rentrée prochaine.

Plan Régional Eau : pour une gestion durable de l'eau en Occitanie

Pour répondre à l'urgence climatique et renforcer son engagement en faveur d'une gestion durable de l'eau, la Région Occitanie a adopté en juin 2023 un plan régional fixant **une feuille de route jusqu'à 2030.**

40 millions d'euros en moyenne sont consacrés chaque année par la Région en faveur de la gestion de l'eau. 160 millions d'euros supplémentaires seront mobilisés d'ici 2030 grâce au Plan eau.

Réduire de 20% la consommation d'eau dans les lycées

La Région Occitanie se veut exemplaire en matière de gestion de l'eau et souhaite pour cela réduire de 20% la consommation d'eau dans les lycées publics régionaux, soit 231 établissements. Plusieurs dispositifs vont être mis en place : Installation d'équipements et matériels hydro-économes dans les projets de création ou d'extension de lycées. Expérimentation du réemploi de l'eau (eaux grises, usées, traitées, eau de pluie). Facilitation de l'infiltration des eaux dans les sols pour recharger les nappes phréatiques. Suivi en temps réel de la consommation d'eau de chaque lycée.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures sera initiée en septembre 2024 à l'occasion de la généralisation dans tous les lycées d'Occitanie des Rentrées Climat.